



Fonds culturel national
Charte graphique

Fonds culturel national

Charte graphique

3 Éléments de base

- 4 Logotype
- 6 Zone d'exclusion
- 7 Couleurs
- 8 Typographie

9 Principes de mise en page

- 10 Utilisation commune
avec d'autres logos



Fonds culturel national
Éléments de base

Logotype

Le logotype est composé de deux éléments : le visuel (composition de C) et l'inscription. Le rapport entre les deux éléments est fixe.

Deux versions différentes du logo ont été développées.

Version nationale : sans Luxembourg

Version internationale : avec Luxembourg

Veuillez veiller à toujours respecter les proportions et la zone d'exclusion (voir page 6).

Le logotype ne doit pas être utilisé plus petit que

10 mm hauteur/Version nationale

15 mm hauteur/Version internationale



FONDS
CULTUREL
NATIONAL

Version nationale
minimum 10 mm



FONDS
CULTUREL
NATIONAL
LUXEMBOURG

Version internationale
minimum 15 mm



Logotype

Le logotype doit être utilisé uniquement sous la forme représentée à droite. Aucun élément du logo ne peut être modifié.

Il existe en couleur (CMYK et RGB) et en monochrome. Des utilisations dans d'autres couleurs ne sont pas possibles. Au cas où il n'est pas possible de reproduire le logotype en couleur, il doit être utilisé en noir ou en blanc, mais toujours en gardant l'effet de transparence.

Le logotype en couleur est utilisé a priori sur un fond clair. Si le logotype est utilisé sur des fonds en couleurs ou des photographies, veuillez veiller que le contraste soit suffisant.

Le noir du logotype en monochrome est toujours à mettre en surimpression. Voir exemple *N1* et *N2*.

Version couleur (CMYK)



Version noir positif

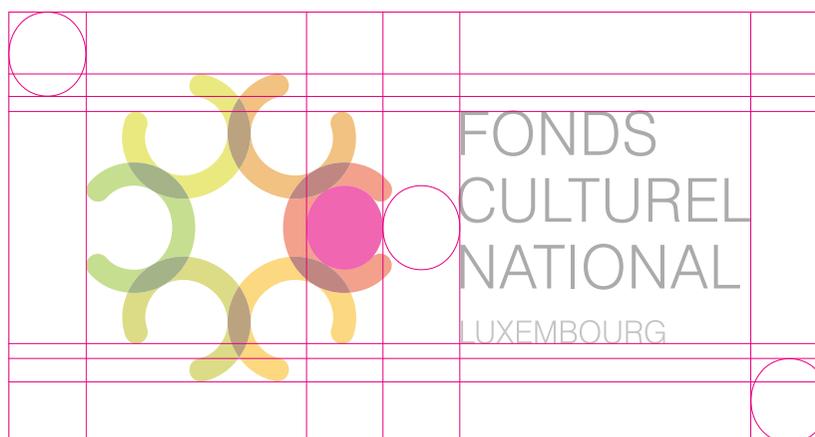
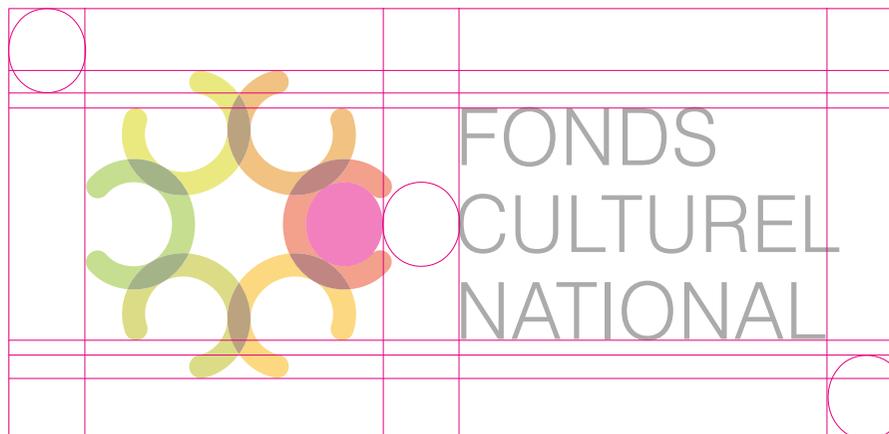


Version blanc négatif



Zone d'exclusion

La zone d'exclusion est l'espace minimal à garder en blanc autour du logotype. Aucun élément graphique ne doit empiéter sur cette zone.

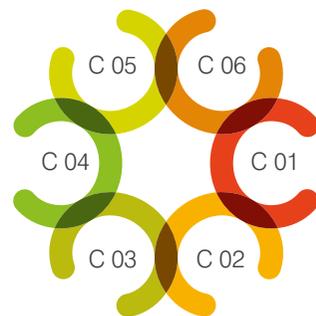


Couleurs

La gamme de couleurs du logotype contient 6 couleurs différentes *C01* - *C06*, qui peuvent être utilisées soit dans les 6 lettres « C », soit en arrière-plan en surface.

La superposition des couleurs *C* génère 3 couleurs supplémentaires *S01* - *S03*. Ces couleurs sont utilisées dans le logotype uniquement. Les couleurs ne peuvent pas être mélangées ou combinées librement.

Les couleurs sont définies en quadrichromie. Il n'y a aucune référence en Pantone.



S 02 S 03 S 01

FONDS
CULTUREL
NATIONAL

FONDS
CULTUREL
NATIONAL

C 01	CMYK RGB	0 85 95 0 231 65 27 #e7411b
S 01		
C 02	CMYK RGB	0 35 96 0 247 178 0 #f7b200
C 03	CMYK RGB	35 15 100 0 187 187 15 #bbbb0f
S 02		
C 04	CMYK RGB	53 0 100 0 140 190 30 #8cbe21
C 05	CMYK RGB	23 4 100 0 215 211 0 #d7d300
S 03		
C 06	CMYK RGB	8 55 100 0 277 133 0 #e38500

Typographie

Swiss 721 BT a été choisie pour accompagner le logotype sur tous les supports de communication. Pour ne pas faire de concurrence visuelle au logotype, évitez d'écrire le texte courant en majuscules. La mise en page sera plus équilibrée en écriture mixte.

Swiss 721 BT Light, Roman et **Bold** est utilisée pour les titres et sous-titres.

Swiss 721 BT Light est utilisée pour les textes courants et les légendes.

Swiss 721 BT Light

Swiss 721 BT Roman

Swiss 721 BT Bold

ABCDEFGHI

JKLMNOPQRSTUVWXYZ

0123456789 ?!*



Fonds culturel national
Principes de mise en page

**Utilisation commune avec d'autres logos
(couleur)**

Sa présentation compacte et simple permet
une bonne présence du logotype en utilisation
commune avec d'autres logos.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



FONDS
CULTUREL
NATIONAL



FONDS
CULTUREL
NATIONAL



FONDS
CULTUREL
NATIONAL



Kredietbank
Luxembourg



FONDS
CULTUREL
NATIONAL

lalux⁺
ASSURANCES



Utilisation commune avec d'autres logos
(noir et blanc)

